



E u N a t C o m

European Naturist Commission
Commission Européenne Naturiste
Europäische Naturisten Kommission

Règlement pour EuNatCom (ENC)

(Édition EuNat 2017, Danemark)

Les mandats suivants sont occupés : (Durée : 3 ans)

(Nouv. élections)

A	Un responsable“ Jeunes“	Élue au Danemark 2017 : Daniela Schleicher	2020
B	Un responsable“ Sports“	Angela Russell, nommée en 2017 par le CE de l'INF-FNI	2018
C	Un secrétaire	Jan Paashuis, nommé en 2017 par le CC de l'INF-FNI, ensuite démission le 28.12.2017	2019

§1. Répartition des tâches

		ENC ainsi que l'INF-FNI désignent respectivement un responsable pour garantir le flux d'informations entre l'INF-FNI et ENC.
A	Responsable des Jeunes	Il agit en conformité avec les instructions définies dans la règlementation des Jeunes approuvée par la réunion EuNat ainsi qu'aux décisions des rencontres EuNat et informe le secrétaire ENC par écrit en ce qui concerne l'exécution des tâches.
B	Responsable des sports	Il surveille la mise en place des manifestations sportives et familiales suivant décision annuelle des rencontres EuNat et informe le secrétaire par écrit en ce qui concerne l'exécution des tâches. Toutes autres dispositions sont décrites au règlement des événements et finances EuNat Voir § 4. Il établit le calendrier annuel des événements EuNat en collaboration avec le secrétaire. Il rédige les rapports des événements et les fait suivre au secrétaire pour traduction et dissémination. En cas d'empêchement, il peut déléguer ses pouvoirs à une tierce personne avec l'approbation de l'ENC.
C	Secrétaire	Il devrait maîtriser les 3 langues officielles de l'INF-FNI (DE-FR-GB) et servir comme interlocuteur entre A, B, les fédérations et la FNI, traductions incluses. Il contrôle toutes les notes de frais et les transmet au trésorier de l'INF-FNI aux fins de paiement. Les dépenses du secrétaire sont contrôlées par le trésorier INF-FNI.
	Réunions	Ces 3 personnes peuvent se réunir une fois par année pour la préparation de la réunion EuNat et des événements, mais ceci est également possible par courriel évitant ainsi des dépenses inutiles.



§ 2. Dispositions budgétaires

A	Le montant du budget annuel est de l'ordre de 30% à 40% des cotisations annuelles européennes versées à l'INF-FNI. Ce montant est communiqué annuellement par le trésorier de l'INF-FNI à l'ENC mais reste dans la trésorerie de l'INF-FNI. Le report de l'année précédente avec un minimum de 10'000€ est à disposition immédiate à partir du 1 ^{er} janvier de la nouvelle année.
B	Le remboursement des frais est versé directement par le trésorier de l'INF-FNI à la personne concernée après avoir été approuvé par le secrétaire.
C	Le secrétaire ENC est responsable pour la comptabilité, laquelle sera transmise en fin d'année au trésorier de l'INF-FNI avec les pièces à l'appui aux fins de comptabilisation. Les comptes détaillés devront être présentés à la prochaine réunion d'EuNat aux fins d'approbation. Un excédent sera reporté au budget de la prochaine année commerciale. La comptabilité EuNat est contrôlée annuellement, séparément et avant celle de l'INF-FNI par les vérificateurs de caisse de l'INF-FNI et pourra ainsi être comptabilisée globalement.
D	Les subventions pour la Jeunesse, pour les évènements sportifs ainsi que pour l'organisation d'une réunion EuNat avec <u>traduction simultanée</u> sont définies en début d'année par ENC et seront soumises à l'approbation lors de la prochaine réunion EuNat. En cas d'organisation d'un évènement EuNat <u>avant</u> la réunion annuelle EuNat, ENC pourra provisoirement accorder une subvention.

§ 3. Jeunesse

A	Tous les membres des fédérations européennes n'ayant pas encore accompli l'âge de 27 ans appartiennent à la « Jeunesse Européenne»
B	Le règlement d'ordre intérieur établi par l'assemblée générale ENY et approuvé par la dernière réunion EuNat est applicable à la Jeunesse.
C	Le responsable des Jeunes au sein de l'ENC doit être élu par l'assemblée générale ENY et être communiqué en temps utile pour la date d'élection officielle de l'ENC à la réunion EuNat aux fins d'approbation. Vu que la jeunesse applique d'autres dates pour leurs élections, elle devra tenir compte elle-même de cette disposition.
D	A défaut de présenter une candidature par l'assemblée générale ENY, l'INF-FNI désignera un responsable pour la Jeunesse jusqu'à la prochaine date de l'élection ENY. (Assemblée générale)
E	L'ENY désigne une personne de leur comité pour garantir le flux d'informations entre l'ENY et l'INF-FNI / ENC.



§ 4. Évènements EuNat

A	Toutes les directives pour l'organisation des évènements INF-FNI / EuNat sont répertoriées au règlement des sports et finances et tous les délais indiqués sont à respecter.
B	Des exceptions à ces règles ne pourront être accordées qu'en cas de force majeure par l'ENC.
C	L'ENC se réserve le droit d'adapter ce règlement (A) en cas de nécessité absolue et en se basant sur l'expérience pratique encourue en collaboration avec la FNI. Dans ce cas, les fédérations, la FNI ainsi que toutes personnes et organisateurs concernés seront avertis sans délai et les modifications seront publiées au Centre de Téléchargements INF.
D	La réglementation actuelle de l'INF-FNI relative au remboursement des frais de route du 17.04.2012 (ou modifications ultérieures) est applicable à tous les membres de l'ENC et aux organisateurs.

Pour tous les points non repris dans ce règlement, les statuts INF-FNI de 2014 (ou toute modification ultérieure) ainsi que leur règlements d'ordre intérieur et financier sont applicables.

Modification: EuNat 2017

Mise à jour : 01.01.2018

L'actualisation du § 3 (Jeunesse) suivra sous peu



EuNatCom

European Naturist Commission
Commission Européenne Naturiste
Europäische Naturisten Kommission
